# Règlement concours photos de Pluguffan - Année 2025

La commune de Pluguffan propose sa cinquième édition d'un concours photos dont le thème est « La cuisine ».

L'objectif du concours est de développer une participation citoyenne et de valoriser la pratique de la photographie.

Article 1 : Le concours est organisé par la commune de Pluguffan.

#### Article 2 : Qui peut participer ?

- Il est ouvert à toutes et à tous, vivant sur la commune de Pluguffan.
- Il y aura 4 catégories distinctes lors du choix du jury :
  - une catégorie moins de 18 ans
  - une catégorie 18 ans et plus
  - une catégorie ALSH/Ecoles
  - une catégorie Professionnel ou/et photos retouchées

Le nombre de participations est limité à 15 clichés par participant. Ces derniers pourront être pris sur et en dehors de la commune de Pluguffan.

#### Article 3 : modalités des clichés participants

- Le thème du concours est « La cuisine ». Les sujets représentés peuvent être de toutes sortes : préparation des plats, épices, ingrédients... Laissez libre cours à votre imagination !
- Les participants doivent veiller au respect du droit à l'image, et de ce fait sont responsables du contenu de leur œuvre et doivent avoir demandé l'accord préalable des éventuelles personnes qui y figureraient avant participation au concours pour la diffusion et la publication des clichés.

# <u>Article 4</u> : <u>conditions de participation et protection des données</u>

- Pour participer au concours, il convient de : remplir, signer et envoyer le bulletin de participation à l'adresse suivante : **communication@pluguffan.bzh**.
- Les données personnelles que le participant indique sont uniquement utilisées pour le contacter. Elles ne sont pas transmises à des tiers.
- Envoyer une photo numérique en format JPEG, sans bordure, filigrane ou signature.

## <u>Article 5</u>: <u>Jury et désignation des gagnants</u>

- La désignation des gagnants sera confiée à un jury choisi par la rédaction et pourra être composé de professionnels, de représentants d'associations et diverses personnes de la commune.
- Le jury désignera les photos gagnantes parmi tous les clichés reçus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025.
- Les décisions du jury sont sans appel.

## Article 6: autorisation et droits

- Les participants gardent tous les droits sur leurs photos.
- Les participants autorisent les organisateurs à publier leur(s) photo(s) pour une publication dans le magazine communal, leur site internet ou dans le cadre d'exposition(s) ou autres supports dans le but de valoriser le travail mené.

#### Article 7 : récompenses

Pour favoriser la participation des enfants, quatre catégories de prix seront attribués :

- 1er, 2ème et 3ème prix pour les moins de 18 ans
- 1er, 2ème et 3ème prix pour les 18 ans et plus
- 1er et 2ème prix pour ALSH / écoles
- 1er prix pour les professionnels ou/et photos retouchées.

#### Article 8:

Tous les cas non-prévus dans ce présent règlement seront traités à l'amiable par les organisateurs.

Fait à Pluguffan, le 1<sup>er</sup> janvier 2025 par les organisateurs.

# Bulletin d'inscription au Concours Photo 2025 de la commune de Pluguffan

Nom et prénom :
Age:
Adresse:
Numéro de téléphone portable :
Numéro de téléphone fixe :
E-mail:
<u>Pour les mineurs – autorisation parentale</u> :
Je soussigné(e) M. ou Mme
Demeurant à :
autorise mon enfant (nom et prénom de l'enfant)
à participer au concours photo organisé par la commune de Pluguffan.
Pensez à dater et signer ci-dessous:
Date:
Signature:
(Envoyer ce bulletin complété et signé avec votre photo à l'adresse suivante : communication@pluguffan.bzh )
□ En participant au concours, j'ai lu et approuvé le règlement et je m'engage à le respecter (cocher)